
M.E.S., Numéro 141, Vol. 2, juillet – août 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, juillet - août 2025

QUELLES POLITIQUES POUR L'INTEGRATION ET LA PARTICIPATION ACTIVE DE LA RD CONGO AUX CHAINES DE VALEUR MONDIALES ?

par

Edmond MAYUNGA LENGI- LENGI

Professeur Associé,

David BOKANGA MPEMBE

Apprenant au 3^{ème} cycle

Maria MBOMBO KAKANDA

Assistante de recherche

(Tous) Département des Relations Internationales,
Université de Kinshasa

Résumé

La mondialisation a modifié le mode de production des biens et des services. La vision du commerce qui se limitait à l'échelon d'un pays ne reflète plus la réalité. Elle est remplacée par des réseaux de production qui, même pour un simple produit, couvrent de nombreux pays, et souvent l'intégralité du globe. Ces réseaux sont appelés les chaînes de valeur mondiales (CVM).

Cette fragmentation internationale de la production a donné naissance à une nouvelle forme du commerce international, le commerce intra-firme, lequel désigne l'échange de biens intermédiaires et de biens finals entre les entreprises d'une même structure (entre filiales et maisons-mère, filiales entre elles, etc.). Aujourd'hui, une grande part du commerce international et des exportations d'un bon nombre de pays est de nature intra-firme.

La participation à ces CVM offre beaucoup d'opportunités aux pays sous-développés. Nous pouvons citer notamment : l'accès à de nouveaux marchés pour les entreprises locales grâce à leur spécialisation dans une tâche unique, l'attrait aux investissements directs étrangers et acquisition de savoir-faire technique dans des secteurs plus dynamiques à l'exportation, l'industrialisation de l'économie, la création des activités d'exportations intensives en main d'œuvre, le transfert de technologie, l'accès à des produits intermédiaires moins chers, à une gamme plus variée de produits, ou à des intrants étrangers de plus grande qualité. Enfin, pour les pays en développement, la participation aux chaînes de valeur mondiales est la principale voie d'accès au commerce mondial.

Actuellement, plusieurs pays sous-développés, à l'instar de la RDC, considèrent la participation aux CVM comme la voie la mieux indiquée pour propulser leurs échanges et développer leurs économies. La RDC, grâce à ses matières premières stratégiques et terres rares, veut jouer le premier rôle dans la transition énergétique qui se profile à l'horizon.

Cependant, la participation aux CVM représente un gros investissement humain, financier et politique. D'où la nécessité de mettre en place des politiques pour faciliter cette participation.

C'est ce qui justifie cette étude qui tente d'analyser la politique que la RDC pourrait adopter pour participer activement aux CVM. Cette politique s'articule autour des grands axes suivants : l'amélioration des infrastructures de transport, du climat des affaires, la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce, le développement de l'éducation et des compétences, l'appui au secteur privé, l'intégration aux chaînes de valeur régionales et la création des Zones économiques spéciales.

Mots-clés : RD Congo, politiques, intégration, chaînes de valeur mondiales.

Abstract

Globalisation has changed the mode of production of goods and services. The vision of trade that was limited to the scale of a country no longer reflects reality. It is replaced by production networks that, even for a simple product, span many countries, and often the entire globe. These networks are called global value chains (GVCs). This international fragmentation of production has given rise to a new form of international trade, intra-firm trade, which refers to the exchange of intermediate and final goods between companies within the same structure (between subsidiaries and parent companies, subsidiaries among themselves, etc.). Today, a large part of international trade and exports from many countries is intra-firm in nature.

Participation in these GVCs offers many opportunities for underdeveloped countries. We can notably mention: access to new markets for local companies thanks to their specialisation in a unique task, attraction of foreign direct investments and acquisition of technical know-how in more dynamic export sectors, industrialisation of the economy, creation of labour-intensive export activities, technology transfer, access to cheaper intermediate products, a more varied range of products, or higher quality foreign inputs. Finally, for developing countries, participation in global value chains is the main gateway to world trade.

Currently, several underdeveloped countries, like the DRC, view participation in GVCs as the best way to boost their trade and develop their economies. The DRC, thanks to its strategic raw materials and rare earths, wants to play a leading role in the energy transition that is on the horizon.

However, participation in the CVM represents a significant human, financial, and political investment. Hence the need to implement policies to facilitate this participation.

This is what justifies this study, which attempts to analyse the policy that the DRC could adopt to actively participate in GVCs. This policy revolves around the following main axes: improvement of transport infrastructure, business climate, trade liberalisation, trade facilitation, development of education and skills, support for the private sector, integration into regional value chains, and the creation of Special Economic Zones.

Keywords : DR Congo, policies, integration, global value chains.

INTRODUCTION

Ces dernières années, notamment depuis les années 90, le globe économique a connu une forte accélération des échanges mondiaux. Le développement et l'innovation en matière de technologies de communication et de transport ainsi que la libéralisation des économies se trouvent à l'origine des facteurs explicatifs de cette accélération.

En conséquence, la concurrence s'est accrue, les marges se sont réduites et les firmes se sont vues dans l'obligation de reconfigurer leur structure organisationnelle. Pour la plupart, il s'agissait de s'étendre géographiquement sous une forme donnée pour saisir des opportunités de croissance et/ou obtenir des avantages concurrentiels. D'où l'apparition de ce qu'on appelle les Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) pour désigner, brièvement, un ensemble d'activités allant de la conception d'un produit ou un service jusqu'à son utilisation finale.

Cette fragmentation internationale a donné naissance à une nouvelle forme du commerce international, le commerce intra-firme, lequel désigne l'échange de biens intermédiaires et de biens finals entre les entreprises d'une même structure (entre filiales et maisons-mère, filiales entre elles, etc.). Aujourd'hui, une belle part du commerce international et des exportations d'un bon nombre de pays est de nature intra-firme.

L'un des principaux moyens d'améliorer la compétitivité des Etats au XXI^e siècle serait que la production nationale change d'échelle, autrement dit soit intégrée dans des chaînes de valeur mondiales. Dans le monde actuel, la spécialisation ne repose plus sur l'équilibre général des avantages comparatifs des pays dans la production d'un bien final, mais de plus en plus sur l'efficacité relative avec laquelle les entreprises fournissent différentes «tâches» à telle ou telle étape de la chaîne de valeur.

L'insertion aux chaînes de valeur mondiales apparaît aujourd'hui comme le moyen le mieux indiqué pour participer au commerce international. Pour les pays sous-développés, tel que la République Démocratique du Congo dont le poids dans le commerce international est faible, la participation aux CVM présente beaucoup d'opportunités.

C'est pourquoi, dans son Document de la Politique et des Stratégies Industrielles, la RDC mise sur la participation aux chaînes de valeur mondiales pour développer son commerce et booster sa croissance économique. Cependant, l'insertion et la participation à ces chaînes nécessitent en amont la mise en place des politiques susceptibles de faciliter cette participation. Cette étude propose la politique que la RDC pourrait adopter pour s'intégrer et participer activement aux chaînes de valeur mondiales.

Pour ce faire, outre l'introduction et la conclusion, cette étude comporte deux points. Le premier analyse les chaînes de valeur mondiales, le concept opératoire de notre étude et le deuxième point décortique la politique que la RDC pourrait adopter pour s'insérer dans les CVM.

I. LES CHAINES DE VALEUR MONDIALES (CVM.)

1.1. Définition de Chaines de valeur mondiales

Selon la commission Européenne, la chaîne de valeur décrit l'ensemble des activités nécessaires pour mener un produit ou un service de sa conception, à travers différentes phases de production (impliquant une succession de transformations physique et d'utilisation de divers services), à sa distribution aux consommateurs finaux, puis à sa destruction après utilisation. A chaque étape considérée, il y a une valeur ajoutée¹.

¹ Commission Européenne, *Analyse et développement des chaînes de valeur inclusives pour appuyer les petits producteurs à accéder aux marchés agricoles*, note d'information, mai 2011, pp.6-7.

Selon la BAD, la chaîne de valeur (CV) comprend les liaisons séquentielles à travers lesquelles les matières premières et les ressources sont converties en produits destinés au marché².

Pour Stervan Globeman, les CVM sont des chaînes d'approvisionnement internationales caractérisées par la segmentation des activités de production entre plusieurs sites et pays. En effet, le processus de production global, à partir de l'acquisition des matières premières jusqu'à la production et la livraison du produit fini, est de plus en plus « morcelé », de sorte que chaque activité qui lui ajoute de la valeur peut être exécutée là où l'on trouve les compétences et les matériaux nécessaires à un coût concurrentiel³.

Pour la BAD, l'OCDE et le PNUD, une chaîne de valeur représente l'ensemble des activités menées par les entreprises pour amener un produit ou un service de sa conception à son utilisation finale par le consommateur final. À chaque étape de la chaîne, de la valeur est ajoutée sous une forme ou une autre. Sous l'effet de la délocalisation et de l'inter connectivité croissante, les activités qui forment les chaînes de valeur de nombreux produits et services sont de plus en plus fragmentées sur le globe et entre les entreprises. Diverses tâches tout au long de la chaîne de production peuvent être réalisées dans des endroits distants, en fonction des avantages comparatifs respectifs des différents pays. Le processus de production interconnecté que traversent les biens et les services depuis la conception et le design jusqu'à la fabrication, au marketing et à la commercialisation est souvent appelé chaîne de valeur mondiale ou réseau de production international⁴.

De toutes les définitions données, nous pensons qu'une chaîne de valeur comprend toutes les étapes que franchit une entreprise pour produire un produit ou un service et le livrer au client, depuis la conception jusqu'à l'utilisation finale, voire au-delà. Ces étapes comprennent des activités comme la recherche et la conception, la production, le marketing, la distribution et l'appui au consommateur final.⁵

1.2. Avantages et inconvénients des CVM

1.2.1. Avantages des CVM

Quatre arguments théoriques peuvent justifier les avantages dont bénéficient les pays sous-développés lorsqu'ils participent aux CVM.

Premièrement, la participation des pays en voie de développement aux CVM entraîne une augmentation des afflux nets des Investissements Directs Etrangers (IDE). La plupart de ces pays ont peu de réserves financières (notamment les pays les moins développés d'Afrique); attirer les IDE est un levier important qui leur permet d'afficher une hausse des taux d'investissement. Attirer les IDE peut également permettre de généraliser le progrès technique, car les multinationales apportent généralement avec elles des technologies supérieures (machines, méthodes de production, et pratiques de commercialisation et de gestion) qui peuvent se répandre auprès des entreprises locales.

Deuxièmement, l'expansion des CVM indique que la production s'est segmentée. En théorie, cette évolution devrait faciliter la spécialisation des pays en développement dans les maillons précis d'une CVM, en leur permettant de se tailler des avantages concurrentiels dans de petits segments étroitement définis sans avoir besoin de développer une foule de capacités en amont.

Troisièmement, la plupart des pays en développement participent aujourd'hui à l'économie mondiale en occupant une place dans les CVM; celles-ci constituent donc le canal principal par lequel les pays en développement peuvent se tailler une part des gains qu'engendre l'ouverture des échanges.

Quatrièmement, dans les CVM, les sociétés dominantes établissent généralement elles-mêmes le contenu du cahier des charges de production de leurs fournisseurs. La différenciation des produits s'accroissant et les consommateurs étant de plus en plus soucieux des implications sociales et environnementales de leur acte d'achat, les normes de qualité que ces sociétés dictent à leurs fournisseurs leur permettent de gouverner les chaînes de valeur.

Ces normes peuvent inciter les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits et à mettre à niveau leur mode de gestion de la production, comme c'est le cas de petits chefs d'entreprise qui réussissent à pénétrer des niches commerciales avec des produits biologiques.

² BAD, *Développement et financement des chaînes de valeur agricoles pour l'amélioration de la compétitivité des exportations*, BAD, Tunis, 2014, p.6

³ STERVAN GLOBEMAN, *Les chaînes de valeur mondiales enjeux économiques et stratégiques*, Western Washington University, s.d.

⁴ BAD, OCDE et PNUD, *Perspectives économiques en Afrique 2014, les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, BAD, OCDE, PNUD, 2014, p.10

⁵ Les services des délégués commerciaux de canada, *devenir un maillon des chaînes de valeur mondiales : guide à l'intention des petites et moyennes entreprises*, Canada, s.d.

1.2.2. Inconvénients des CVM

1.2.2.1. Les multinationales étendent et consolident leur pouvoir.

L'expansion mondiale des multinationales est extraordinaire. Entre 1999 et 2013, dans les sociétés affiliées étrangères, les actifs totaux sont passés de 4 000 milliards à 97 000 milliards de dollars (de 18% à 127% du PIB mondial), et l'emploi de 21 millions à 71 millions de salariés.

En 2010, le journal *The Guardian* a calculé que WALMART (la plus grande entreprise de grande distribution au monde) se classait au septième rang des partenaires commerciaux de la Chine, devant le Royaume-Uni. Le pouvoir des multinationales se consolide de façon considérable. Depuis le début des années 2000, dans presque tous les secteurs mondiaux, seule une poignée d'entreprises représente 50% ou plus de la part de marché mondiale de ce secteur.

Selon la Commission Economique pour l'Afrique, les entreprises transnationales à capitaux étrangers finissent par ne plus être loin de s'emparer de presque toutes les possibilités de profit aux dépens de la modeste agriculture africaine à petite échelle, mettant un frein, dans le même temps, à l'émergence de géants de l'alimentation ou d'une filière agroalimentaire de marque détenus par des intérêts locaux.

1.2.2.2. Les firmes multinationales s'approprient des parts de profit de plus en plus grandes

Le problème de l'expansion et de la consolidation des plus puissantes entreprises mondiales est que cela permet à un petit nombre d'acteurs de s'approprier des parts de profit de plus en plus importantes, grâce à une domination technologique (renforcée par la haute protection des droits de propriété intellectuelle), des noms de marque reconnus et un accès privilégié à des capitaux à faible taux d'intérêt, sur un vaste marché.

Les sociétés multinationales des pays occidentaux accroissent leurs parts de profit grâce à des activités immatérielles basées de plus en plus sur les connaissances et les compétences. Les connaissances qu'elles utilisent sont de nature tacite et empêchent ainsi naturellement d'accéder à ce domaine.

Elles délocalisent une partie des résultats de leurs innovations (c'est-à-dire que ces innovations servent à produire des biens à l'étranger), mais pas les opérations innovatrices, gardant presque toutes leurs activités créatrices de technologie dans leur pays.

1.2.2.3. Manque de participation aux CVM, risque de s'y trouver figé ou de s'en faire jeter.

Les CVM imposent des normes de qualité strictes à leurs fournisseurs. Dans certains cas, ces normes mènent à une plus grande productivité, mais en raison de leurs niveaux très élevés, nombre de firmes dans les pays en développement ont du mal à joindre les CVM, sans parler d'établir et de gérer leurs propres chaînes de valeur.

1.2.2.4. Sur un plan économique, l'IDE n'est pas systématiquement favorable

Les IDE peuvent avoir des effets bénéfiques sur l'économie hôte. Mais dans certains cas, également décrits, il peut s'avérer nocif de les attirer: les IDE peuvent en effet «sauter» d'un pays à l'autre, au péril des Industries des pays les plus pauvres. Et le fait que les sociétés multinationales prennent généralement soin de protéger leurs capacités d'innovation réelles peut coïncider les entreprises nationales en bas des chaînes de valeur.

En outre, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait d'attirer des IDE peut conduire à une réduction des recettes nettes en devises. En règle générale, les sociétés multinationales importent une grande partie de leurs intrants. Le coût des importations peut dans certains cas dépasser leurs recettes d'exportation, entraînant alors une chute des recettes nettes en devises du pays.

Cependant, il est nécessaire de souligner que les effets positifs ou négatifs des IDE sur l'économie nationale dépendent entièrement de la façon dont le gouvernement aborde la question, et c'est là le point crucial.

II. LA POLITIQUE POUR L'INTEGRATION DE LA RD CONGO AUX CHAINES DE VALEUR MONDIALES

Pour s'intégrer et participer activement aux CVM, la RDC doit prendre certaines mesures telles que : l'amélioration des infrastructures de transport, du climat des affaires, la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce, le développement de l'éducation et des compétences, l'appui au secteur privé, l'intégration aux chaînes de valeur régionales et la création des Zones économiques spéciales. Ce sont les grands axes autour desquels doit s'articuler la politique de l'intégration de la RDC aux chaînes de valeur mondiales.

2.1. L'amélioration des infrastructures de transport

Une infrastructure suffisante et une capacité logistique adéquate sont essentielles pour permettre à un pays de participer aux chaînes de valeur mondiales et d'attirer les entreprises chefs de file. La littérature montre qu'une infrastructure médiocre fait obstacle au commerce car elle induit des coûts élevés⁶.

En RDC, les infrastructures sont en piteux état. Seulement quatre villes des provinces sur dix sont reliées par une route à la capitale nationale, Kinshasa. Moins de 10 % de la population a accès à l'électricité ; bien que les téléphones mobiles soient omniprésents, le pays n'a pas de « backbone » national de télécommunications. Les coûts portuaires sont considérablement plus élevés qu'ailleurs et les délais sont plus longs. Le transport ferroviaire est d'environ 250 tonnes-kilomètres, soit environ un dixième de son volume au cours des années 1980. Les défis liés aux infrastructures ont un impact majeur sur le développement économique, la croissance du secteur privé et l'emploi.⁷

Ainsi, pour que la RDC participe aux chaînes de valeur mondiales : la construction et l'amélioration de la capacité de transport (transport routier, ferroviaire et aérien) doivent être une priorité, la mise en place de procédures d'importation/exportation rapides est fondamentale pour l'intégration des réseaux d'approvisionnement mondiaux qui reposent largement sur des importations pour les activités d'assemblage. Il s'agit également d'améliorer la gouvernance des transports en instaurant des mesures réglementaires et administratives ayant pour objectif de lutter contre les cartels et la corruption dans ce secteur. En outre, le développement de la capacité nationale de production d'électricité devrait continuer de figurer tout en haut de l'agenda des autorités congolaises, car « l'électricité revêt une importance particulière pour le secteur manufacturier, qui, à son tour, est important pour le marché intérieur et l'économie. »⁸

2.2. L'Amélioration du climat des affaires

A l'ère de la mondialisation, on assiste à une explosion des IDE, élément moteur de la multinationalisation des entreprises. Les motivations principales à l'origine de ces investissements sont bien évidemment la réduction des coûts (coûts du travail, optimisation fiscale, etc.), mais aussi la recherche d'économies d'échelle liées à de grands marchés et la conquête de nouveaux marchés. Les effets positifs des IDE sur la croissance économique et du surcroît d'emplois qui en résultent dans le pays d'accueil sont confirmés par de nombreux travaux empiriques.⁹

En RDC, le constat est amer. Le pays susceptible d'attirer des investissements de par l'importance de ses ressources naturelles est de moins en moins attractif. « Pendant que l'investissement direct étranger est en plein essor dans plusieurs pays en développement, le flux d'investissement croît de façon limitée en RDC en dépit de ses multiples ressources tant naturelles qu'énergétiques. La lourdeur constatée dans le processus de création d'entreprises, les coûts excessifs à payer auprès de divers services qui interviennent dans ledit processus et les tracasseries généralisées qui en suivent, en constituent entre autres les facteurs explicatifs ».¹⁰

En outre, les lourdeurs bureaucratiques, la longueur des formalités et la corruption continuent d'exercer un effet dissuasif sur les investissements des entreprises étrangères chefs de file. Elles empêchent aussi les agriculteurs et les entrepreneurs locaux de mettre pleinement à profit les opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales. À l'heure de la mondialisation, la compétitivité passe donc par l'amélioration de l'environnement des affaires¹¹.

A ces facteurs cités ci-dessus, nous pouvons ajouter : la corruption, l'instabilité politique, l'instabilité du cadre macroéconomique, la faible protection des investisseurs étrangers etc. Ainsi, pour participer activement aux CVM, la RDC doit entreprendre des réformes en profondeur pour améliorer le climat des affaires afin d'attirer les investisseurs.

2.3. La libéralisation des échanges

Le régime commercial de la RDC demeure encore protectionniste malgré les avancées enregistrées dans la voie de sa libéralisation. Ainsi, pour participer aux chaînes de valeur mondiales, la RDC doit accélérer la libéralisation de ses échanges car les mesures de libéralisation des échanges peuvent globalement améliorer la

⁶ BAD, OCDE, PNUD, *op.cit.*, p. 205

⁷ HERDERSCHEE, J, MUKOKO SAMBA, D., TSHIMENGA TSHIBANGU., *Résilience d'un géant Africain, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en RDC. Synthèse, contexte historique et Macroéconomique*, Kinshasa, Médias Paul, 2012, p.39.

⁸ HERDERSCHEE, J., MUKOKO SAMBA, D., TSHIMENGA TSHIBANGU., *Résilience d'un géant Africain, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en RDC, VOL.3 : sujets transversaux*, MEDIASPAUL, KINSHASA, 2012, p.382.

⁹ KAMBAMBA DARLY, « Pourquoi si peu d'IDE en RDC », in *Journal Libre Afrique*, novembre 2016

¹⁰ ANAPI, « la problématique de la création des entreprises en RDC », in *Entreprendre*, n°13 septembre-octobre 2007, p.40.

¹¹ BAD, OCDE, PNUD, *op.cit.*, p.205.

compétitivité du pays au sein des chaînes d'approvisionnement internationales. Les mesures qui restreignent l'accès aux produits et services intermédiaires étrangers renchérissent la production et nuisent à la participation aux chaînes de valeur.

2.4. Facilitation du commerce

Selon l'OMC, la facilitation du commerce est la simplification et l'harmonisation des procédures du commerce international concernant les activités, pratiques et formalités relatives à la collecte, la présentation, la communication et au traitement des données nécessaires à la circulation des biens dans le cadre du commerce international.¹²

Il est nécessaire pour la RDC d'appliquer les mesures de facilitation du commerce parce que « les réformes des procédures douanières et des formalités aux frontières peuvent réduire les coûts de transaction et contribuer au développement. Les mesures de facilitation du commerce sont particulièrement importantes pour aider les PME à participer aux chaînes de valeur mondiales, car, souvent, les PME ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour faire face à la complexité des formalités administratives aux frontières. Les réformes dans ce domaine ne doivent pas dépendre d'un accord international¹³.

2.5. Le développement de l'éducation et des compétences

La participation aux chaînes de valeur mondiales nécessite des compétences, une capacité productive et des entrepreneurs. Étant donné la complexité croissante des réseaux d'approvisionnement mondiaux et l'intensification de la concurrence au sein de ces réseaux, les multinationales s'implantent de plus en plus là où elles disposent d'une main-d'œuvre qualifiée.

Il est par conséquent crucial de déployer des efforts concertés pour développer les compétences requises qui permettront à la RDC de participer davantage aux CVM. Les pouvoirs publics en RDC doivent améliorer l'accès à l'éducation universelle de base et veiller à la qualité de cet enseignement. L'Etat congolais doit augmenter le budget du secteur de l'éducation et favoriser la recherche-développement. Pour améliorer les compétences spécifiques dont les différentes branches et chaînes de valeur ont besoin, il faut aussi que les investissements dans la formation technique et professionnelle complètent ceux dans l'éducation de base.

2.6. Appui au secteur privé

En sa qualité d'acteur-clef de toute économie, le secteur privé a un rôle crucial à jouer dans le développement de l'économie d'une manière générale et du commerce en particulier. A cet effet, il doit jouer un rôle déterminant dans l'insertion de la RDC dans les CVM.

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) en RDC disposent des atouts solides pour favoriser la croissance dans le pays. A cet effet, les pouvoirs publics doivent aider ces dernières à participer aux CVM.

En effet, l'entrepreneuriat et la collaboration entre acteurs publics et privés sont essentiels pour mettre à profit les chaînes de valeur mondiales pour le développement. Une collaboration efficace nécessite de solides associations d'entreprises.

Les entrepreneurs jouent un rôle fondamental dans l'identification des opportunités au sein des chaînes de valeur présentant un fort potentiel et dans l'acceptation des risques liés à la mise à profit de ces opportunités. Pour que les CVM puissent contribuer au développement, il faut des institutions publiques qui aident à construire et à soutenir la base entrepreneuriale du pays.

Attirer l'investissement direct étranger peut ne pas suffire à accroître la participation locale dans les chaînes de valeur mondiales : des mesures supplémentaires sont nécessaires pour favoriser les liens entre les entreprises locales et les entreprises chefs de file, il s'agit ici de soutenir les partenariats des entreprises locales avec les entreprises chefs de file. En interagissant avec des entreprises étrangères, les entreprises locales peuvent acquérir des compétences techniques grâce aux transferts de savoir.

Le gouvernement congolais peut soutenir ce transfert de compétences et de technologie par des mesures visant à faciliter l'échange d'informations en apportant un soutien institutionnel et à imposer des obligations de contenu local afin d'encourager les investisseurs à tisser des liens avec les entreprises locales.

¹² CUA, UA, CEA, Etat de l'intégration régionale en Afrique IV, le commerce intra-africain, Commission Economique pour l'Afrique, Addis-Abeba, 2010, p.218.

¹³ BAD, OCDE, PNUD, *Les perspectives économiques en Afrique 2014*, op.cit, p.205.

2.7. L'intégration aux chaînes de valeur régionales

La mondialisation des marchés a modifié le mode de fonctionnement de l'industrie en ce sens que la méthode de fabrication moderne consiste dans l'assemblage de composants fabriqués par des fabricants spécialisés.¹⁴

L'une des solutions sur lesquelles la plupart des spécialistes s'accordent pour intégrer les chaînes de valeur mondiales est le développement de chaînes de valeurs régionales et le renforcement de l'intégration des systèmes de production, de transformation et de distribution au sein d'une même région. La RDC doit donc participer aux chaînes de valeur régionales pour accéder facilement aux CVM.

2.8. Création des Zones Economiques Spéciales(ZES)

La loi fixant le régime des zones économiques spéciales en RDC définit la zone économique spéciale comme étant un espace bénéficiant d'un régime juridique particulier qui le rend plus attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers.¹⁵

Les ZES sont actuellement reconnues comme des outils indispensables pour l'attraction des investissements tant nationaux qu'étrangers. A ce propos, ces zones économiques spéciales peuvent permettre l'intégration dans les CVM, puisqu'elles attirent des entreprises exportatrices grâce à des accords préférentiels.

En RDC, le programme économique du gouvernement a proposé de créer 5 Zones Economiques Spéciales. Le site de Maluku a été proposé pour l'aménagement d'une zone économique spéciale pilote. Cette zone demeure à ce jour la seule opérationnelle en RDC. De ce qui précède, nous pensons qu'il convient de rendre opérationnelles les autres zones économiques spéciales pour permettre au pays de participer activement aux CVM.

CONCLUSION

Le commerce mondial connaît des changements fondamentaux. La notion traditionnellement prédominante d'un processus de fabrication complet, conduit par une seule firme, dans un seul pays, est remplacée par celle d'un commerce piloté par une chaîne de valeur. Cela implique la fragmentation transfrontalière des processus de production, se traduit par une spécialisation plus étroite des tâches assurées par les firmes. Etant donné les capacités productives limitées de nombreux pays en développement, s'intégrer à des Chaînes de valeurs globales peut fournir des firmes locales de nouvelles occasions de commercer en obtenant un accès à de nouveaux marchés grâce à leur spécialisation dans une tâche unique. En devenant un élément d'un réseau international de production, il peut devenir plus probable d'attirer des investissements directs étrangers et d'acquérir les savoir-faire techniques dans des secteurs plus dynamiques à l'exportation. Considérant la nature des tâches impliquées, les CV peuvent aider à créer des activités d'exportations intensives en main d'œuvre, et par là aider à réaliser le cercle vertueux liant commerce, croissance et création d'emplois.¹⁶

Au regard de ces avantages, la participation aux CVM constitue l'une des priorités du gouvernement congolais à travers ses minerais stratégiques et ses terres rares afin de propulser son commerce et son économie. Les ressources minières stratégiques dont dispose ce pays fait de lui un acteur non négligeable de transition énergétique qui se profile à l'horizon.

Cependant, l'intégration et la participation active à ces chaînes nécessitent la mise en place en amont de certaines politiques. C'est pourquoi, nous estimons que l'amélioration des infrastructures de transport, du climat des affaires, la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce, le développement de l'éducation et des compétences, l'appui au secteur privé, l'intégration aux chaînes de valeur régionales et la création des Zones économiques spéciales sont les grands axes autour desquels doit s'articuler la politique de l'intégration de la RDC aux chaînes de valeur mondiales.

BIBLIOGRAPHIE

- ANAPI, « la problématique de la création des entreprises en RDC », in *Entreprendre*, n°13 septembre-octobre 2007.
- BAD, *Développement et financement des chaînes de valeur agricoles pour l'amélioration de la compétitivité des exportations*, BAD, Tunis, 2014.

¹⁴ COMESA, *Politique industrielle du COMESA, 2015-2030*, Draft, p.24.

¹⁵ Loi n°14/022 du 07 juillet fixant le régime des zones économiques spéciales en RDC.

¹⁶ <http://www.thecommonwealth.org>, consulté le 12/02/2024 à 11 :5

- BAD, OCDE et PNUD, *Perspectives économiques en Afrique 2014, les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, BAD, OCDE, PNUD, 2014.
- COMESA, *Politique industrielle du COMESA, 2015-2030, Draft*.
- Commission Européenne, *Analyse et développement des chaînes de valeur inclusives pour appuyer les petits producteurs à accéder aux marchés agricoles, note d'information*, MAI 2011.
- CUA, UA, CEA, *Etat de l'intégration régionale en Afrique IV, le commerce intra-africain*, Commission Economique pour l'Afrique, Addis-Abeba, 2010.
- HERDERSCHEE, J. , MUKOKO SAMBA, D., TSHIMENGA TSHIBANGU. , *Résilience d'un géant Africain, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en RDC, VOL.3 : sujets transversaux*, MEDIASPAUL, KINSHASA, 2012.
- HERDERSCHEE, J, MUKOKO SAMBA, D ., TSHIMENGA TSHIBANGU., *Résilience d'un géant Africain, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en RDC, VOL.1, synthèse, contexte historique et Macroéconomique*, KINSHASA, MEDIAS PAUL, 2012.
- <http://www.cafedelabourse.com/lexique/definition/zoneeconomiquespeciales>.
- <http://www.L'Afriquedesidees.com>.
- <http://www.matinlibre/index.php/item/10607-la-loi-fixant-regime-des-zones-économiques-speciales-en-etude.html>
- <http://www.thecommonwealth.org>.
- KAMBAMBA DARLY, « pourquoi si peu d'IDE en RDC, » in *journal libre Afrique*, nov. 2016.
- Les services des délégués commerciaux de canada, *devenir un maillon des chaînes de valeur mondiales : guide à l'intention des petites et moyennes entreprises*, Canada,S.D.
- Loi n°14/022 du 07 juillet fixant le régime des zones économiques spéciales en RDC.
- STERVAN GLOBEMAN, *Les chaînes de valeur mondiales enjeux économiques et stratégiques*, Western Washington Univesity, S, D.